

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

☐ Coloured covers/
Couverture de couleur

☐ Covers damaged/
Couverture endommagée

☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

☒ Cover title missing/
Le titre de couverture manque

☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

☐ Coloured pages/
Pages de couleur

☐ Pages damaged/
Pages endommagées

☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☐ Pages detached/
Pages détachées

☒ Showthrough/
Transparence

☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

☒ Continuous pagination/
Pagination continue

☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison

☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

INNALES DU T.-S. ROSAIRE



L'ARBRE DE LA VIERGE.

LÉGENDE

L'arbre de la Vierge.—C'est l'arbre ou un rejeton de l'arbre qui, d'après la pieuse Tradition, abrita, près d'Héliopolis, la Ste Famille, lors de la Fuite en Egypte. Il se trouve dans le *jardin*, proche de la *Fontaine*, dont nous avons déjà parlé (1). Nous le visitâmes le 8 septembre 1877 : il était alors, (comme toujours), gardé avec soin, et entouré d'un grillage en bois, très-élevé, d'où pendait un gigantesque *jasmin*.

C'est un sycomore d'Egypte, portant des fruits : nous avons mesuré l'arbre, à sa base ; il avait *vingt-deux* pieds de circonférence ; cet énorme tronc se divise en deux branches, à la hauteur de deux pieds environ.

Un Pèlerin qui visita l'Egypte, en 1672, parlant de la *Fontaine* et du *jardin*, dit : " On voyait autrefois, dans ce même jardin, le Sycomore qui, suivant la Tradition des Coptes, s'était fendu pour abriter miraculeusement Notre Seigneur et sa Ste Mère, dans leur Fuite en Egypte..... Les Pères Cordeliers (Franciscains) qui demeurent au Caire disputent avec les jardiniers la possession de cet arbre, disant qu'il tomba de vieillesse l'an 1656, et qu'ils en ramassèrent les dernières pièces, qu'ils conservent dans leur sacristie, où je les ai vues, comme une relique très précieuse."

Note inédite.—M. Déléo-Bey assura à un Religieux du Caire, venu aux Tuileries la riche *cassette*, renfermant de la terre du *jardin* du bois de l'arbre, que le Vice-Roi offrit à l'Impératrice Eugénie, voyage qu'il fit à Paris, en 1867, et que cette *cassette* contenait l'acte de donation, en vertu duquel Eugénie devenait propriétaire de l'arbre. Qu'est devenu cet acte ? On l'ignore : le Vice-Roi reste propriétaire de l'arbre (1877).

(1) aux Nos. d'Août et de Septembre 1893.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DEUXIÈME NUMÉRO.—FÉVRIER 1894.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

S. S. LEON XIII

II

Le remède à ces maux, qu'on le demande au Rosaire de Marie, à cette récitation coordonnée de certaines formules de prières accompagnée de la pieuse méditation des mystères de la vie du Sauveur et de sa mère. Que dans un langage convenable adapté à l'intelligence des simples fidèles, on leur explique les mystères joyeux en les leur mettant devant les yeux, comme autant d'images et de tableaux de la pratique des vertus ; et chacun voit quelle admirable et riche mine il y a là d'arguments faciles et capables, par leur suave éloquence, de persuader les bonnes âmes et l'honnêteté. Nous voici en présence de la maison de Nazareth, le domicile de la sainteté divine terrestre. Quelle perfection de vie commune ! Quel

modèle achevé de la société domestique ! Il y règne la candeur et la simplicité, une perpétuelle concorde un ordre toujours parfait : un respect mutuel et un amour réciproque, un amour non point faux et mensonger, mais réel, actif, qui, par l'assiduité de ses bons offices, ravit même les yeux des simples spectateurs. Un zèle prévoyant y pourvoit à tous les besoins de la vie ; mais cela *in sudore vultus* "à la sueur du front", à la façon de ceux qui, sachant se contenter de peu, s'efforcent moins de multiplier leur avoir que de diminuer leur pauvreté. Par-dessus tout, ce qu'on admire dans ce foyer domestique, c'est la paix de l'âme et la joie de l'esprit, double trésor de la conscience de tout homme de bien.

Or, ces grands exemples de modestie et d'humilité, de patience dans le travail, de bienveillance envers le prochain, d'un parfait accomplissement des menus devoirs de la vie privée et de toutes les vertus ne sauraient être médités ni se fixer ainsi peu à peu dans la mémoire sans qu'insensiblement il en résulte une salubre transformation dans les pensées et dans les habitudes de la vie. Alors les obligations d'un chacun cesseront de lui peser et de lui inspirer le dégoût ; il les aimera et trouvera à les remplir une jouissance qui lui sera un nouveau stimulant pour le bien. Par suite aussi les mœurs deviendront plus douces ; la vie de famille plus agréable et plus chère ; le commerce avec le prochain plus pénétré de sincérité, de charité et de respect. Et si ces transformations de l'homme privé s'étendent aux familles, aux cités, aux peuples et à ses institutions, l'on voit aisément quels

immenses avantages en retirera la chose publique tout entière.

Un second mal extrêmement funeste et que jamais nous ne saurions assez déplorer parce qu'il ne cesse de se propager de jour en jour au grand détriment des âmes, c'est la volonté arrêtée de se soustraire à la douleur, d'employer tous les moyens pour éviter la souffrance et repousser l'adversité. Pour la grande majorité des hommes, la récompense de la vertu, de la fidélité au devoir, du travail soutenu, des obstacles surmontés, n'est plus, comme il le faudrait, dans la paix et la liberté de l'âme ; ce qu'ils poursuivent, comme perfection dernière, c'est un état chimérique de la société, où il n'y aurait plus rien à endurer, et où l'on goûterait, à la fois, toutes les jouissances terrestres. Or, il est impossible que les âmes ne soient pas souillées sous l'action de ce désir effréné des jouissances ; si elles ne vont pas jusqu'à en devenir les complètes victimes, il en résulte toujours un épuisement tel, que les maux de la vie venant à se faire sentir, elles fléchissent honteusement et finissent par misérablement y succomber.

Ici encore, il est permis d'espérer que, par la vertu de l'exemple, la dévotion du saint Rosaire donnera aux âmes plus de force et d'énergie, et pourquoi en adviendrait-il autrement, quand le chrétien, dès sa plus tendre enfance et constamment depuis, s'est appliqué, dans le silence et le recueillement, à la suave contemplation des *mystères* appelés *douloureux* ! Dans ces mystères nous apprenons que Jésus-Christ, *l'auteur et le consommateur de notre foi*, a commencé simul-

tanément par faire et par enseigner, afin que nous trouvions en lui, réduit en pratique, ce qu'il devait nous enseigner touchant la patience et la générosité dans les douleurs et les souffrances, au point de vouloir endurer lui-même tout ce qu'il peut y avoir de plus crucifiant et de plus pénible à supporter. Nous le voyons accablé sous le poids d'une tristesse, qui, comprimant les vaisseaux du cœur, en fait sortir une sueur de sang. Nous le contemplons lié à la façon des malfaiteurs, subissant le jugement des scélérats, injurié, calomnié, accusé de faux crimes, frappé de verges, couronné d'épines, attaché à la croix, jugé indigne de vivre et méritant que la foule réclamât sa mort. A tout cela nous ajoutons la méditation des douleurs de sa Très Sainte Mère, dont un glaive tranchant n'a pas seulement effleuré le cœur mais l'a transpercé de part en part, afin qu'elle devînt et méritât d'être appelée la Mère des douleurs.

Quiconque contempera fréquemment non pas seulement des yeux du corps, mais par la pensée et la méditation, d'aussi grands exemples de force et de vertu, comment ne brûlerait-il pas du désir de les imiter ! Que la terre se montre à lui couverte de ses malédictions et ne produisant que des ronces et des épines ; que son âme soit oppressée de peines et d'angoisses, son corps miné par les maladies ; il n'y aura pas de souffrance lui venant soit de la méchanceté des hommes, soit de la colère des démons, pas d'adversité soit privée soit publique dont sa patience ne finira par triompher. D'où le proverbe : *facere et pati fortia christianum est*, " agir et souffrir c'est le

propre du chrétien, " car quiconque veut avoir droit à ce nom, ne saurait se dispenser de suivre Jésus patient.

Mais quand Nous parlons de patience, Nous n'entendons nullement cette vaine ostentation d'une âme endurcie à la douleur, ce qui fut le propre de certains philosophes de l'antiquité ; mais bien cette patience qui prend modèle sur Celui qui *proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusionem, contemptum*, " qui, au lieu de la joie qu'on lui proposait, a souffert la croix en en méprisant la confusion " ; Nous entendons cette patience, qui, après avoir demandé à Dieu le secours de sa grâce, ne réuse aucune souffrance mais s'en réjouit, et, quelle qu'elle soit, la considère comme un gain. L'Eglise catholique a toujours eu et compte présentement, et en tous lieux, d'illustres disciples de cette doctrine, des hommes et de pieuses femmes de tout rang, qui, pour marcher sur les traces du Seigneur, supportent avec courage et en esprit de religion toutes sortes d'injures et d'amertumes en redisant plus encore par leurs actes qu'en paroles avec l'apôtre saint Thomas : *Eamus et nos et moriamur cum eo*, " Allons nous aussi et mourons avec lui. "—Plaise à Dieu de multiplier de plus en plus ces exemples d'insigne constance ! Ils sont un soutien pour la société civile, et pour l'Eglise une gloire et une vertu.

(à suivre)

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

N. D. de Rocamadour.—Le savant et très-pieux auteur du grand ouvrage sur le culte de la sainte Vierge en France (1), après avoir fait, dans son troisième volume, la description des principaux Sanctuaires de Marie dans le diocèse de Cahors, continue ainsi :

“ Enfin, nous arrivons au grand pèlerinage du Quercy, Notre-Dame de Rocamadour, dans le canton de Gramat. Ce pèlerinage, le plus curieux peut-être et le plus pittoresque du monde entier, est situé au haut d’une énorme montagne, sur les flancs de laquelle s’élèvent diverses maisons, superposées les unes aux autres. L’ensemble de ces habitations forme la ville de Rocamadour, avec sa rue unique, qui monte en diagonale, depuis la base jusqu’au sommet. Au-dessus de la ville, apparaît assise sur un roc escarpé l’église de Rocamadour, surmontée d’une couronne de rochers plus élevés encore, qui semblent, en se recourbant, la couvrir de leur ombre tutélaire, quoiqu’ils ne soient plus comme autrefois l’asile de fervents solitaires, heureux de vivre là au-dessus du monde et plus près du ciel ; enfin, sur la plate-forme la plus haute, sont semées les ruines d’un ancien castel, du haut duquel les guerriers catholiques protégeaient, dans les temps de crise religieuse, la chapelle de Marie. Aux portes de Rocamadour, commence le magnifique escalier qui conduit à l’église

(*) Notre-Dame de France ou Histoire du Culte de la Sainte Vierge en France, par M. le curé de Saint-Sulpice, Paris.—7 volumes in-8.

du pèlerinage ; le pieux pèlerin en franchit, à genoux et en priant, les *deux cent soixante-dix-huit* degrés, réduits aujourd'hui à deux cents. Arrivé vers la centième marche, on trouve, sur une plate-forme, les habitations des chanoines, qui, au nombre de quatorze, se dévouaient, dans cette solitude, au culte de Marie ; de là, gravissant un nouvel escalier, on découvre, dans le fond, le portail de l'église Saint-Sauveur, qui était l'église du chapitre ; à gauche, douze sanctuaires construits dans le roc, en l'honneur des douze apôtres, dont, hélas ! il ne reste plus que des décombres ; et à droite la chapelle de la Vierge, dont le rocher lui-même commence la voûte, et où l'on honore sa statue miraculeuse, statue petite et noire, représentant l'Enfant Jésus sur les genoux de sa Mère. Avant les ravages de l'impiété et de l'hérésie, quatorze lampes d'argent pendaient de la voûte et de magnifiques offrandes enrichissaient la chapelle ; aujourd'hui, quelques pauvres tableaux ont remplacé ces splendeurs. Tel est le pèlerinage si fameux de Rocamadour..... L'origine de Rocamadour se confond avec l'origine même du christianisme dans les gaules, c'est-à-dire qu'elle remonte jusqu'au premier siècle de l'Eglise chrétienne, selon l'expression de Pie II lui-même dans sa bulle de 1463, où il appelle le monastère de Rocamadour " un monastère très-ancien, fondé dès l'origine de notre sainte Mère l'Eglise ". En effet, tous ceux qui ont étudié les antiquités de Rocamadour sont unanimes à reconnaître que les rochers où est aujourd'hui ce célèbre sanctuaire, furent habités, dans le principe, par un

saint solitaire, lequel, selon plusieurs auteurs, ne fut autre que le vertueux *Zachée* de l'Evangile ; que là, par son amour de la retraite au milieu de ces rochers, il mérita le nom d'amateur de la Roche, qui se traduit, dans le langage du pays, par celui de Roc-Amadour ; que là encore, inspiré par son amour pour la sainte Vierge, il bâtit, en son honneur, la petite chapelle qui existe à la place où on la voit aujourd'hui, sauf les changements qu'ont nécessités les dégâts du temps et des hommes : qu'il eut pour ami saint Martial, l'apôtre des Gaules, lequel le visitant souvent, consacra la nouvelle chapelle avec son autel ; qu'enfin l'image de la sainte Vierge honorée à Rocamadour remonte à la même époque que la chapelle elle-même, puisque celle-ci ne fut bâtie que pour la recevoir. D'un autre côté, c'est un fait maintenant acquis à l'histoire, que Saint Martial fut disciple de saint Pierre, et envoyé par lui dans les Gaules pour évangéliser les pays situés entre le Rhône et l'Océan ; d'où il suit que le pèlerinage de Rocamadour remonte jusqu'au premier siècle, puisque saint Martial a vécu et est mort dans ce siècle.

Ce pèlerinage, si célèbre par son antiquité, le devint encore plus par les reliques de saint Amadour, qui s'y conservaient dans une parfaite intégrité. En 1562, les huguenots eurent beau les livrer-aux flammes, le feu les respecta : le capitaine Bessonie eut beau essayer de les briser avec un marteau de forgeron, on en déroba à sa fureur au moins une notable partie ; et quoique, en 93, on les ait profanées de même, on conserve encore, dans un reliquaire, des

ossements à demi-brûlés, mêlés avec une poussière semblable à de la cendre noire, et, dans un second reliquaire, plusieurs ossements non endommagés par le feu, ainsi que le foie du saint solitaire, qui, loin de s'être corrompu, a conservé l'élasticité d'une chair vivante. Aussi sont-elles incomparables les gloires de Notre-Dame de Rocamadour! " Cette église, disait Martin V dans sa bulle de 1427, est si miraculeusement protégée, que la multitude des fidèles a coutume de s'y rendre, de toutes les parties du monde, par le sentiment d'une grande dévotion." En 778, le fameux Roland, neveu de Charlemagne, y vint offrir à la sainte Vierge un don d'argent du poids de son épée; et, après sa mort, on y porta son épée même. Les Princes et les Rois se rendaient au Sanctuaire de Rocamadour, comme les simples fidèles. L'affluence des pèlerins était quelquefois si grande qu'on a vu jusqu'à trente processions, en un même jour, monter dévotement les marches qui conduisent à la sainte chapelle. Les évêques, archevêques, les Princes de l'Eglise, allaient avec amour rendre leurs hommages à la Reine du Ciel, dans son antique Sanctuaire, et y faisaient souvent un séjour considérable. Enfin, les Souverains Pontifes dotèrent Notre-Dame de Rocamadour des plus riches Privilèges, en même temps que les riches et les grands de la terre lui offraient des dons magnifiques.

III

*Reliques Insignes**Le Saint Suaire*

C'est pourquoi, ayant, au préalable, annoncé notre visite aux paroisses voisines pour le 6 septembre (1644), et nous étant rendu à Cadouin, nous y fûmes reçu avec tous les honneurs dus à notre dignité. Premièrement à l'entrée du faubourg, par nos Curés des paroisses voisines et puis par les susdits Prieur et Religieux. Et, après quelques jours employés, partie à l'instruction du peuple, prédication, administration des Sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et de Confirmation, partie en prières et autres exercices de dévotion, le dixième jour du susdit mois, nous nous rendîmes dans le monastère, accompagné de M. Gabriel de la Brousse, Docteur en théologie, chanoine de notre église cathédrale et lieutenant assesseur de notre officialité; de M. Antoine Nicol, prêtre et chanoine de notre église collégiale de Saint-Avit-Sénieur de M. Pierre du Breuil, Docteur en théologie et chanoine-sacristain de notre église d'Issigeac; des RR. PP. Pierre de la Brangelie et Pierre Jarrige, théologiens de la Compagnie de Jésus, desquels nous nous servions en notre Visite. Où nous fûmes reçu par les Religieux et conduit dans une salle, où, après avoir invoqué l'aide de Dieu, le R. P. Dom Etienne Guichard, Prieur du lieu, nous exhiba un fort grand nombre de Bulles, Lettres patentes, registres, titres et documents par lesquels la vérité de cette adorable Relique de notre Dieu et Sauveur reçoit tant et de si puissantes preuves que nous ne croyons point qu'

se trouve en toute la chrétienté une Relique mieux avérée, comme il ne s'en trouve pas de plus sainte et de plus précieuse. Et premièrement, nous lûmes avec respect plusieurs Bulles des Souverains Pontifes et particulièrement une de Paul III, en date de l'année 1535, par laquelle est de nouveau érigée ou enrichie de privilèges et d'indulgences une Confrérie universelle en l'honneur et sous le nom du *Saint Suaire* de Jésus-Christ.

Nous lûmes aussi quantité de Lettres patentes anciennes des illustrissimes et très-révérendissimes Archevêques et Evêques de France, entre autres de ceux de Bordeaux, Auch, Toulouse, Montauban, Angoulême, Périgueux, Cahors, Rodez, Condom, etc.....

Les mêmes jour, mois et an susdits, nous nous transportâmes de la dite salle dans l'église, accompagné, comme nous l'avons dit, et fûmes conduit et mené devant le grand autel, où, après nos dévotions faites et l'hymne du Saint-Esprit chanté, les vénérables PP. Prieur et sous-Prieur du monastère, revêtus de pluviaux, ouvrirent un assez grand coffre attaché et garrotté de bandes et grosses chaînes de fer et fermé de plusieurs serrures, lequel dès le jour de notre arrivée on avait descendu de la voûte de l'église, où il est conservé depuis des siècles. En ayant fait tirer de dedans le *linge sacré*, plié dans un drap de soie et ayant premièrement fait poser sur l'autel, puis, pour mieux le voir au jour, fait porter derrière, en la présence de tous les susdits Docteurs, prêtres et religieux, nous le développâmes et l'étendîmes de son long et avec respect, mais avec abondance de consolation.

L'ayant touché, regardé et mesuré, nous le trouvâmes de huit pieds de longueur sur quatre de largeur, de lin très fin, autant que nous pûmes en juger, brodé de deux bandes à chaque bout de broderie à la mosaïque, l'une de quatre doigts de large et l'autre de deux ou environ; et il nous parut à tous évidemment teint en plusieurs endroits de sang, de sueur et d'onguents mêlés.

Ainsi le nom de Dieu invoqué, le cœur touché de respect et de dévotion, du commun avis de tous les susdits Prêtres, Docteurs et Religieux, Nous jugeâmes que c'était véritablement le saint et adorable *Suaire* qui fut mis immédiatement sur le divin chef et corps sacré de notre Rédempteur et Sauveur Jésus-Christ, qu'il ne se pouvait désirer une plus grande assurance de cette vérité, et comme il n'y a pas au monde une plus auguste et plus précieuse Relique, puisqu'elle est empourprée du Sang de Jésus-Christ et consacrée par l'attouchement de son corps adorable, aussi n'en peut-on trouver de plus certaine ni de mieux attestée.....

De toutes lesquelles choses nous avons dressé le présent Procès-Verbal *Ut scribantur hæc in generatione altera*, afin que tous les peuples de la chrétienté et toutes les générations à venir, assurés de la vérité de cette très-précieuse et incomparable Relique de Jésus-Christ, rendent grâces à ce Seigneur de miséricorde qui a daigné se réduire à la nécessité d'avoir besoin d'un suaire pour être enseveli et pour nous mériter, par ses souffrances, la gloire de l'immortalité. Nous l'avons signé et fait signer à ceux de notre suite.

† J. DE LINGENDES.

IV

FAVEURS OBTENUES.

CAP.—Guérison d'un mal de gorge par l'usage des *Roses Bénites*.—Un jeune homme travaillant sur un *steamer* manque le pied et tombe à fond de cale à une profondeur de *vingt-cinq* pieds. En tombant, il se recommande à la Vierge du Cap, et il se relève de la chute, où tout le monde le croyait mort, sans contusion, sans douleur, sans la moindre égratignure. Trois jours auparavant, une jeune fille de 18 ans, en visitant un bateau amarré au quai, glisse sur la passerelle, tombe dans le courant, profond en cet endroit de *dix-huit* pieds, et disparaît sous l'eau. Les autres personnes présentes la croient infailliblement perdue. Cette jeune fille avait toujours eu une dévotion particulière à la Reine du saint Rosaire. Cette compatissante Mère ramena à la surface du rapide courant sa pieuse Protégée, qu'une main dévouée remplaça tranquillement sur le quai ; la jeune fille n'avait senti aucune peur ni émotion : tranquille au fond de l'abîme, elle invoquait avec confiance Marie ; ramenée à la surface des eaux, elle retourna au village, tranquille, gaie, sans frisson, quoique l'eau fût encore glaciale, et le lendemain, pleine de santé et de forces, elle allait prendre un emploi dans la honorable famille des Trois-Rivières.

UN TÉMOIN.

SHAWÉNÉGAN.—Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire ; une jeune personne guérie d'un mal de pied, après une neuvaine et l'application sur la partie malade de la relique *du lieu de La Ste-Crèche*.

CHAMPLAIN.—Une guérison des yeux par l'usage des *Roses Bénites*.—Guérison d'un mal de jambes.—Une paralytique guérie.

TROIS-RIVIÈRES.—Une personne souffrant de grandes douleurs entre les épaules, et soignée par les médecins sans succès, guérie, sans remèdes, en mai dernier, par la puissante et douce intervention de N.-D. du T. S. Rosaire, à qui de vives actions de grâces, à jamais !

M. B. MICHIGAN.—Guérison instantanée d'un mal opiniâtre, à la fin d'une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire.

L. B. ARONNÉ.

CHAMPLAIN.—Une petite fille de 12 ans, préservée d'un accident grave, par la miséricordieuse intervention de la douce Reine du T. S. Rosaire.—Remerciements pour une autre faveur !

TROIS-RIVIÈRES.—Reconnaissance à la Reine du Rosaire pour la guérison d'une mère de famille.

ST. R. T.—Ma mère est morte presque subitement l'hiver dernier. Lorsque mon père fut parti pour aller chercher le prêtre, la voyant baisser très-promptement j'ai promis, si elle avait le temps de recevoir les derniers sacrements avant de mourir, de faire insérer cette inappréciable faveur dans les Annales du T. S. Rosaire. La Sainte Vierge m'a exaucé et je désire lui en témoigner ma reconnaissance en accomplissant ma promesse aujourd'hui, prosternée au pied de son Autel dans son béni Sanctuaire du Cap, avec le grand Pèlerinage d'Arthabaskaville, mercredi matin 16 Août 1893, au retour de notre splendide Pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré.—G. R.

MONT-CARMEL. (1)—S. de M. avait un gros mal à la jambe :

(1) Toutes les Faveurs obtenues par les Paroissiens du Mont-Carmel et de Saint-Maurice ont été accordées, après la promesse de l'insertion dans les Annales et un Pèlerinage au Cap ; quelques-unes ont été obtenues au Pèlerinage même.

le médecin voulait lui faire l'opération : le malade promit un Pèlerinage au Cap, avec l'insertion dans les Annales, et il obtint sur le champ sa guérison complète.—J. B. guérie d'une tumeur interne ; et son enfant qui ne parlait pas, s'est mis à parler.—C. L. guérie d'un mal de jambes, par l'usage des *Roses Bénites*.—A. D. souffrait depuis un mois du mal de dents et d'oreilles : tout disparut le même jour après sa double promesse.—R. D. avait des dartres qui parfois la rendaient incapable de marcher ; elle souffrait de ce mal depuis deux ans ; au retour de son Pèlerinage, ses dartres ont séché.—L. R. guérie au Pèlerinage d'un rhumatisme dont elle souffrait continuellement.—M. D. guérie de la vue par l'usage des *Roses Bénites*.

SAINT-AURICE.—Un jeune enfant avait reçu, au mois d'avril, un coup violent sur le genou : le médecin affirma qu'il en aurait pour tout l'été et que peut-être il en resterait infirme. La mère de l'enfant, pleine de confiance dans la vertu des *Roses Bénites*, en appliqua sur la plaie, qui guérit d'elle-même, promptement, et sans l'usage d'aucun remède.—Z. L. guéri d'un rhumatisme qui le faisait beaucoup souffrir.—H. L. guérie d'un mal de côté, qui durait depuis douze ans ; elle promit un Pèlerinage, l'insertion dans les Annales, et la récitation de son chapelet : le mal disparut subitement.—A. R. s'était planté une fourche dans le pied : la plaie était béante et dangereuse. Il la lava, le soir, avec de l'eau de *Roses Bénites*, et dès le lendemain, il put reprendre tranquillement ses travaux. Cette guérison a été regardée par tous les témoins comme vraiment extraordinaire.—D. D. guérie d'un mal interne, après s'être fait traiter par le médecin, sans résultat, durant deux ans. La malade avait promis un Pèlerinage, et elle fut guérie, avant son accomplissement. Elle négligea sa promesse et le mal la reprit. Enfin, elle répara sa faute et le mal disparut, sans retour.—Une jeune fille avait eu les fièvres, qui lui laissèrent une douleur sensible dans la région de l'épine dorsale. Dans un Pèlerinage qu'elle fit au Cap, elle promit de

revenir au Sanctuaire de la Vierge bénie, si elle obtenait sa guérison. Elle l'obtint et tint sa promesse.—Une mère de famille venait de donner le jour à son enfant : sa vie se trouva en péril ; le prêtre et le docteur, tous deux la *décomptaient* absolument. Madame J. D. fit la double promesse du Pèlerinage et de l'insertion dans les Annales, et elle conserva sa vie au grand étonnement du médecin et à la grande joie de toute sa famille.—D. D. s'évanouit par suite de l'extrême faiblesse produite par une surabondante hémorrhagie : son mari promit un pèlerinage et l'insertion dans les Annales, s'il obtenait que sa femme revînt hors de danger. La faveur fut accordée, et tous deux vinrent au Cap, remercier Notre-Dame du T. S. Rosaire.—D. D. s'était percé le pied : il endurait des douleurs atroces ; il n'avait de soulagement, ni jour ni nuit ; le médecin, loin de le consoler, crut devoir l'avertir qu'il pourrait en demeurer infirme. Le patient n'éprouvait de soulagement que lorsqu'il récitait son Rosaire. Aujourd'hui qu'il est bien, il croit fermement qu'il ne doit sa guérison qu'à la récitation du saint Rosaire.—Deux personnes guéries du mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites*.

TROIS-RIVIÈRES.—Une veuve a été guérie des palpitations de cœur et du mal d'estomac, à la suite de la double promesse (1).

BATISCAN.—Un petit garçon de 5 ans avait une jambe paralysée : sa mère a fait usage de *Roses Bénites*, avec la double promesse. L'enfant ne marchait plus depuis un mois : le lendemain de la promesse, il s'est mis à marcher.

—La petite Marie-Anne (nom qui porte bonheur) a trois ans : la pauvre enfant a un mal dans la bouche : son Docteur n'est pas capable de la guérir ; son âge trop tendre ne supporterait pas l'énergie des remèdes. La maman, toute confiante en la puissante intercession des deux illustres Patronnes de son aimable enfant, fit avaler, le soir, quelques gouttes d'eau de *Roses Bénites* à sa petite

(1) Cette expression signifie toujours : la promesse d'un Pèlerinage, avec l'insertion dans les Annales, si la faveur est obtenue.

malade ; et, le lendemain matin, notre heureuse fillette se trouvait pleine d'une joie enfantine, parfaitement guérie.

—UNE AME AMIE DES PETITS ENFANTS.

--Une personne gravement en péril de perdre son honneur, déclare qu'elle doit sa conservation à une intervention directe de N. D. du T. S. Rosaire.--M. E. F.--Mme H. souffrait d'une grande oppression, depuis 6 ans : elle s'est trouvée complètement guérie, à la fin d'une Neuvaine à N. D. du Rosaire.—Actions de grâces pour une faveur importante.—UNE ABONNÉE.—Une abonnée, guérie du mal d'yeux, par l'usage de l'huile qui a brûlé devant l'Autel de N. D. du T. S. Rosaire.

LAC-AU-SABLE.--Mme D. A. R., guérie d'une maladie qui l'avait mise à toute extrémité : trois de ses petits enfants guéris du mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites*.

—S. BONAVENTURE.—Reconnaissance profonde à N. D. du T. S. Rosaire pour le plein succès d'une affaire très-importante.--J. M. D.

N. D. DE LOURDES, MANITOBA.—Une mère de famille croit fermement avoir été préservée, elle et toute sa maison des terribles ravages de la grêle, par la récitation du Saint Rosaire. Un soir, un orage, chargé de grêle, éclata : tous tombèrent à genoux, grands et petits, le chapelet à la main : ce n'est qu'au 3ème chapelet que la grêle cessa ; le lendemain on alla voir la récolte qui était très-belle la veille : elle n'avait pas souffert du tout. Une autre fois, madame M. L. L. conjura, la nuit, un semblable orage, en attachant à la façade de sa maison, du côté de l'ouragan, avec une grande foi, un numéro des Annales de la Bonne Sainte Anne et un numéro des Annales du T. S. Rosaire. Un de ses voisins, tout surpris, alla lui dire : " Mais il y a quelqu'un ici qui nous protège ; car tout autour de nous, il y a des malheurs ; et nous, nous n'avons pas été atteints."

ST-GEORGES DE LA BEAUCÉ.—J. A. guérie d'une oppression dont elle souffrait depuis 3 ans et demi, au 3e jour d'une neuvaine à N. D. du Rosaire.

STE-GERTRUDE.—Une petite fille de 7 ans, guérie du mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites*. Autre guérison, par l'usage des *Roses Béni'es*.—L. E.

DESCHAMBAULT.—Guérison d'une tumeur par l'usage des *Roses Bénites*.—H. M. D.—Une petite fille guérie d'un mal d'estomac très-grave, par une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire.—ST-NARCISSE : Un jeune garçon de 14 ans, également guéri, par une Neuvaine : le traitement des médecins n'avait pu le soulager.—ST-LUC : Une personne souffrant du mal de dents, obtient sa guérison au Sanctuaire du Rosaire.—M. D. guérie d'un cancer, qui durait depuis 14 mois, par l'usage des *Roses Bénites*.—Mme A. D. guérie d'une tumeur par l'usage des *Roses Bénites*.—POINTE-DU-LAC : Un enfant avait un gros mal de gorge : il fut guéri *instantanément* par l'application d'une *Relique du Lieu de la Ste Crèche* : deux autres guérisons semblables.—CAP DE LA MAGDELEINE : O. T. avait contracté, par accident, au moulin à scie, une enflure au pied dont il souffrait horriblement : par l'application d'une Relique de Terre-Sainte, le mal se calma, et il reprit son ouvrage le lendemain.—ST-PIERRE LES BECQUETS : plusieurs guérisons obtenues par l'usage des *Roses Bénites* : N. D. guéri d'un bras dont il ne pouvait se servir, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire. Mme G. D. guérie d'un grand mal dans le côté, après une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.